

■ **Holdivar SA**, à Genève, prise de participations dans toute société. (FOSC du 23.10.2002, p. 6). Capital-actions porté de CHF 1'000'000 à CHF 1'500'000 par l'émission de 500 actions de CHF 1'000, au porteur. Capital-actions: CHF 1'500'000, entièrement libéré, divisé en 1'500 actions de CHF 1'000, au porteur. Apport en nature: 80'000 actions d'une valeur nominale de CHF 25 et 640 actions d'une valeur nominale de CHF 250 de la société Afipa SA, à Vevey, pour le prix de CHF 2'160'000, en contrepartie duquel sont remises 500 actions de CHF 1'000, au porteur; le solde constituant un agio. Statuts modifiés le 24.10.2002.

Journal no 11320 du 25.10.2002  
(00709248 / CH-660.0.549.986-0)